



ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU 14 OCTOBRE 2019

SEANCE PUBLIQUE

1. PROCES-VERBAL de la séance du Conseil communal du 09 09 2019 – Approbation – Décision.
2. INFORMATIONS.
3. AFFAIRES GENERALES : Démission d'un Conseiller communal du groupe politique PP au Conseil communal – Prise de connaissance.
4. AFFAIRES GENERALES : Contrat de gestion avec l'A.S.B.L. « Association pour le Développement Local de Pont-à-Celles » - Modification – Approbation – Décision.
5. AFFAIRES GENERALES : Appel à projets dans le cadre de la supracommunalité en Province de Hainaut – Projet « Plateforme Rénovation Logement » – Approbation et désignation de l'asbl « Association pour le Développement local de Pont-à-Celles » comme opérateur et destinataire du subside provincial – Décision
6. AFFAIRES JURIDIQUES : Octroi par la Région wallonne, à la S.A. VENTIS, d'un permis unique visant à construire et à exploiter un parc de huit éoliennes à Gouy-lez-Piéton/Courcelles – Introduction d'un recours en suspension et en annulation au Conseil d'Etat – Autorisation – Décision.
7. ASBL ET AUTRES ASSOCIATIONS : Désignation de représentants communaux au Conseil d'administration de la S.C.R.L. « Les Jardins de Wallonie » - Décision.
8. ASBL ET AUTRES ASSOCIATIONS : Désignation du représentant communal au Comité d'Attribution de la S.C.R.L. « Les Jardins de Wallonie » - Décision.
9. INTERCOMMUNALES ET AUTRES ASSOCIATIONS : Désignation du représentant communal à l'Organe de Consultation du Bassin de Mobilité de Charleroi – Décision.
10. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : Dispositif de pilotage des établissements scolaires – Ecole de Luttre – Plan de pilotage – Modification – Approbation – Décision.
11. COHESION SOCIALE : Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 – Modification – Approbation – Décision.
12. C.P.A.S. : Rapport relatif aux synergies existantes et à développer entre la Commune et le C.P.A.S., aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités – Année 2019 – Approbation – Décision.

13. FINANCES : Vente du véhicule de marque Renault de type Kangoo saisi par la police et déplacé par mesure de police – Modalités – Décision.
14. FINANCES : Vente du véhicule de marque Renault de type Mégane saisi par la police et déplacé par mesure de police – Modalités – Décision.
15. TRAVAUX : Remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation – Convention-cadre avec ORES – Approbation – Décision.
16. TRAVAUX : Ancienne Bibliothèque sise Impasse Goutière 8A – Démolition du bâtiment – Cahier spécial des charges et mode de marché – Approbation – Décision.
17. TRAVAUX : Remplacement de la toiture de l'église Saint Georges de Viesville – Cahier spécial des charges et mode de marché – Approbation – Décision.
18. ENVIRONNEMENT : Convention de partenariat pour la gestion des cours d'eau non navigables avec la province de Hainaut (Hainaut Ingénierie Technique – HIT) – Approbation – Décision.
19. PATRIMOINE COMMUNAL : Cession gratuite, en vue de son incorporation dans le domaine public communal, du terrain formant l'assiette de la voirie de desserte (clos Albert Périkel) du lotissement « DELIGNE/IMMOBEL » à Thiméon – Projet d'acte authentique – Approbation – Décision.
20. PATRIMOINE COMMUNAL : Mise à disposition des Guides de Pont-à-Celles de la cave de la bibliothèque communale sise rue de l'Eglise pour le placement de leur compteur d'eau et le raccordement de leur installation sanitaire – Approbation de la convention – Décision.
21. PATRIMOINE COMMUNAL : Modalités relatives à la mise à disposition de locaux au profit de la consultation pour enfants agréée par l'O.N.E./Section Viesville – Convention de bail – Approbation – Décision.
22. CULTES : Fabrique d'église Saint Martin de Thiméon – M.B. 1/2019 – Approbation – Décision.
23. CULTES : Fabrique d'église Saint Pierre de Liberchies – M.B. 1/2019 – Approbation – Décision.
24. CULTES : Fabrique d'église Sainte Vierge de Rosseignies – Budget 2020 – Approbation – Décision.
25. CULTES : Fabrique d'église Saint Georges de Viesville – Budget 2020 – Approbation – Décision.
26. CULTES : Fabrique d'église Saint Martin de Thiméon – Budget 2020 – Approbation – Décision.
27. CULTES : Fabrique d'église Saint Pierre de Liberchies – Budget 2020 – Approbation – Décision.
28. FINANCES : M.B. 2/2019 – Ordinaire et Extraordinaire – Approbation – Décision.

HUIS CLOS

29. POLICE ADMINISTRATIVE : Sanctions administratives communales – Désignation des fonctionnaires sanctionneurs – Décision.
30. URBANISME : Décret du 03 02 2014 relatif à la voirie communale – Demande de permis d'urbanisme en vue de diviser une parcelle en 5 lots rue Case du Bois à 6230 Pont-à-Celles – Modification d'alignement particulier – Décision.
31. FINANCES : Dépense urgente – Désignation d'une enseignante primaire à mi-temps sur fonds communaux – Admission de la dépense – Décision
32. PERSONNEL COMMUNAL : Désignation pour exercer la fonction supérieure de Brigadier « Voirie » - Octroi d'une allocation de suppléance (pour exercice d'une fonction supérieure) – Décision.
33. PERSONNEL COMMUNAL : Désignation pour exercer la fonction supérieure de Brigadier « Cimetières » - Octroi d'une allocation de suppléance (pour exercice d'une fonction supérieure) – Décision.
34. PERSONNEL COMMUNAL : Désignation pour exercer la fonction supérieure de Brigadier « Propreté » - Octroi d'une allocation de suppléance (pour exercice d'une fonction supérieure) – Décision.
35. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de psychomotricité temporaire pour 4 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.
36. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de psychomotricité temporaire pour 8 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.
37. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de psychomotricité temporaire pour 4 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.
38. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 4 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.
39. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 5 périodes à l'école communale de Viesville, Implantation Thiméon, du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.
40. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 5 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.
41. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 5 périodes à l'école communale de Viesville, Implantation Thiméon, du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.

42. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 13 périodes à l'école communale de Viesville, Implantation Lanciers, du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.
43. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 13 périodes à l'école communale d'Obaix, Implantation Bois-Renaud, du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.
44. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Viesville, Implantation Wolff, du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.
45. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale d'Obaix du 02 09 au 30 09 2019 – Ratification – Décision.
46. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
47. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur primaire temporaire pour 2 périodes à l'école communale de Luttre à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
48. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur primaire temporaire pour 8 périodes à l'école communale d'Obaix à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
49. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur primaire temporaire pour 6 périodes à l'école communale d'Obaix à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
50. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur primaire temporaire pour 6 périodes à l'école communale d'Obaix à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
51. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur primaire temporaire pour 2 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Thiméon, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
52. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
53. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de seconde langue (néerlandais) temporaire aux écoles communales de Pont-à-Celles entité, à raison de 4 périodes, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
54. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de religion catholique temporaire aux écoles communales de Pont-à-Celles entité, à raison de 16 périodes, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.

55. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de seconde langue (néerlandais) temporaire aux écoles communales de Luttre, à raison de 2 périodes, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
56. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de seconde langue (néerlandais) temporaire aux écoles communales de Pont-à-Celles entité, à raison de 20 périodes, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
57. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
58. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître d'éducation physique temporaire aux écoles communales de Viesville et Obaix, à raison de 4 périodes, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
59. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 18 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Bois-Renaud, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
60. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 6 périodes à l'école communale de Luttre à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
61. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 12 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
62. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 4 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Thiméon, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
63. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 8 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
64. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté temporaire pour 24 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
65. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 12 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
66. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Luttre à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.

67. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de psychomotricité définitif, en congé pour exercer une autre fonction pour 4 périodes, en qualité de maître d'éducation physique temporaire à l'école communale de Viesville, à raison de 4 périodes, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
68. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de morale temporaire pour 4 périodes à l'école communale d'Obaix à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
69. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 6 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Thiméon, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
70. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 4 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
71. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 6 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Thiméon, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
72. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
73. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté temporaire pour 5 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
74. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 7 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Thiméon, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
75. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 1 période à l'école communale de Viesville à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
76. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté temporaire pour 24 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
77. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître d'éducation physique temporaire aux écoles communales de Pont-à-Celles entité, à raison de 24 périodes, à partir du 02 09 2019 – Ratification – Décision.
78. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction PP Confection DI, à raison de 240 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
79. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction PP Confection DS, à raison de 240 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.

80. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CT Alphabétisation DI, à raison de 200 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
81. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CG Français langue étrangère (FLE) DI, à raison de 120 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
82. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CG Anglais DS, à raison de 120 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
83. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CG Espagnol DS, à raison de 120 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
84. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction « Conseiller à la formation », à raison de 130 périodes de cours techniques, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
85. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CT Gestion de projet DS, à raison de 90 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
86. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CT Infographie DS, à raison de 60 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
87. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CT Photographie DS, à raison de 316 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
88. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CT Informatique DS, à raison de 140 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
89. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CG Langue des signes DI, à raison de 120 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
90. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CG Langue des signes DS, à raison de 120 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
91. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CG Espagnol DI, à raison de 120 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.
92. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CG Néerlandais DI, à raison de 240 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.

93. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CG Néerlandais DS, à raison de 120 périodes, du 02 09 2019 au 30 06 2020 – Ratification – Décision.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

G. CUSTERS.

P. TAVIER.